

Certificat de compétence Conseil en droit social appliqué à l'entreprise

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CNAM NOUVELLE AQUITAINE
Accueil
05.57.59.23.00
contact@cnam-nouvelle-aquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Prérequis : niveau bac+2 souhaitable Aucun
prérequis n'est exigé - il est conseillé d'avoir
des connaissances juridiques de base
(expérience professionnelle dans le domaine,
etc.) (niveau du certificat : Licence - L3)

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Comprendre et maîtriser les règles, pour l'application du droit du travail et du droit de la protection sociale dans l'entreprise, dans leurs aspects individuels (recrutement, contrats - contenus - CDI, CDD, etc. et modifications, libertés et droits fondamentaux de la personne salariée, prérogatives de l'employeur, santé, sécurité et conditions de travail, temps de travail, rémunération, modes de rupture du contrat, protection sociale des salariés - régime de base et complémentaire) et collectifs (droit syndical et droit de la négociation collective et des conventions et accords collectifs, représentation élue du personnel - CSÉ, etc., prévoyance complémentaire), en intégrer le droit de l'Union européenne et le droit international applicables Ce certificat permet une certification professionnelle en droit social appliqué à l'entreprise ; il est aussi recommandé comme complément de spécialisation pour des personnes déjà titulaires de diplômes académiques. Ce Certificat peut être financé en partie par le CPF. Les UE DRS104 et DRS105 qui constituent ce bloc de compétence et la Licence Droit Appliqué à l'Entreprise sont éligibles au bloc CPF ci-dessous. • Droit de la protection sociale - Comprendre et appliquer les règles du droit de la protection sociale en entreprise : RNCP35924BC08 Après avoir acquis ce bloc, qui constituent une partie de la Licence, il est possible de poursuivre et d'acquérir la Licence.

Contenu et modalités d'organisation

Total de 30 ECTS DRS101 - Droit du travail : relations individuelles / 6 ECTS DRS104 - Droit de la sécurité sociale / 6 ECTS DRS102 - Droit du travail : relations collectives / 6 ECTS DRS105 - Prévoyance. Retraites complémentaires et supplémentaires. Assurance chômage. / 6 ECTS DRS106 - Droit social européen et international / 6 ECTS

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé**

Validation(s) Visée(s)

Certificat de compétence conseil en droit social appliqué à l'entreprise - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00259591	du 01/02/2020 au 29/02/2024	Bègles (33)	CNAM NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	FPC
00207304	du 01/02/2020 au 30/09/2021	Talence (33)	CNAM NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	FPC
00327899	du 01/09/2022 au 30/06/2025	Bègles (33)	CNAM NOUVELLE AQUITAINE		Non éligible	FPC